

Jocelyne Blais

COMPTABLE AGRÉÉE

2150, AVENUE ÉTIENNE-BRÛLÉ
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H2B 1Y9

TÉLÉPHONE: (514) 387-5079
TÉLÉCOPIEUR: (514) 387-9120

A Madame Lorraine Godin, agente principale du Bloc Québécois

J'ai vérifié le « rapport financier d'un parti enregistré » du Bloc Québécois, préparé conformément aux exigences de l'article 424 de la Loi électorale du Canada, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2004. En qualité d'agente principale du Bloc Québécois, c'est à vous qu'incombe la responsabilité de l'information financière contenue dans ce rapport. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cette information financière en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux exigences de la Loi électorale du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière contenue dans ce rapport est exempte d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans ce rapport. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par l'agente principale du parti enregistré, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'information financière.

A mon avis, ce « rapport financier d'un parti enregistré » du Bloc Québécois pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004 donne, à tous les égards importants, une image fidèle des opérations financières consignées dans les livres et registres du parti pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

J. Blais c.a.

Comptable agréée
Laval, le 27 juin 2005

RAPPORT FINANCIER D'UN PARTI ENREGISTRÉ - PARTIE 4

CATÉGORIE DE DÉPENSES

Activités de financement	\$	3 376
Dépenses de bureau	\$	194 561
Déplacements	\$	311 070
Dépréciation et amortissement	\$	1 134
Dons et contributions	\$	5 560
Frais bancaires et intérêts	\$	96 781
Honoraires professionnels	\$	51 170
Publicité - Autres	\$	143 750
Publicité - Radio	\$	-
Publicité - Télévision	\$	-
Recherches	\$	20 491
Salaires et avantages sociaux	\$	609 216
Sondages	\$	47 120
Transferts	\$	1 431 528
Autres	\$	645 725
Élections générales	\$	4 511 087

Jocelyne Blais

COMPTABLE AGRÉÉE

2150, AVENUE ÉTIENNE-BRÛLÉ
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H2B 1Y9

TÉLÉPHONE: (514) 387-5079
TÉLÉCOPIEUR: (514) 387-9120

BLOC QUÉBÉCOIS

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2004

Rapport du vérificateur	2
États financiers	
Résultats	3
Évolution du solde du fonds d'opérations	4
Bilan	5
Notes complémentaires	6 à 9
Renseignements complémentaires	10

Jocelyne Blais

COMPTABLE AGRÉÉE

2150, AVENUE ÉTIENNE-BRÛLÉ
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H2B 1Y9

TÉLÉPHONE: (514) 387-5079
TÉLÉCOPIEUR: (514) 387-9120

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Bureau national du
BLOC QUÉBÉCOIS

J'ai vérifié le bilan du Bloc Québécois au 31 décembre 2004 et les états des résultats et de l'évolution du solde du fonds d'opérations de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à l'agente principale du Bloc Québécois. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par l'agente principale, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

A mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Bloc Québécois au 31 décembre 2004, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

J. Blais c.a.

Comptable agréée

Ville de Laval
Le 27 juin 2005

BLOC QUÉBÉCOIS

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 décembre 2004

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
REVENUS		
Allocation annuelle du directeur général des élections	2 733 869 \$	- \$
Campagne de financement et d'adhésion	1 051 851	1 244 612
Autres revenus	6 666	6 836
Intérêts	15 211	322
	<u>3 807 597</u>	<u>1 251 770</u>
MONTANTS ATTRIBUÉS - CIRCONSCRIPTIONS		
Redevances	1 024 567	1 149 435
Quotes-parts annuelles	-	(785 941)
Frais d'administration - cartes de membres	(69 720)	(47 862)
	<u>954 847</u>	<u>315 632</u>
REVENUS DISPONIBLES AU NATIONAL	<u>2 852 750</u>	<u>936 138</u>
CHARGES D'EXPLOITATION		
Salaires et avantages sociaux	555 727	343 442
Administration (page 10)	263 902	208 760
Plans d'action (page 10)	183 009	95 734
Coordination (page 10)	143 551	320 519
Organisation	63 771	31 982
Recherches et sondages	67 611	-
Communications	10 177	120 638
Élections partielles	-	27 799
Mauvaises créances - circonscriptions	-	120 163
Mauvaises créances - autres	3 115	21 630
Divers	6 427	3 307
	<u>1 297 290</u>	<u>1 293 974</u>
Excédent des revenus sur les charges (des charges sur les revenus) avant élections générales	1 555 460	(357 836)
Élections générales (page 10)	<u>(1 959 352)</u>	<u>-</u>
EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES REVENUS	<u>(403 892) \$</u>	<u>(357 836) \$</u>

BLOC QUÉBÉCOIS

ÉVOLUTION DU SOLDE DU FONDS D'OPÉRATIONS

Exercice terminé le 31 décembre 2004

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Solde au début de l'exercice	(532 786) \$	(174 950) \$
Excédent des charges sur les revenus	<u>(403 892)</u>	<u>(357 836)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>(936 678) \$</u></u>	<u><u>(532 786) \$</u></u>

BLOC QUÉBÉCOIS

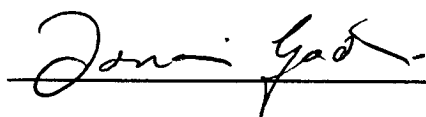
BILAN

31 décembre 2004

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
ACTIF		
ACTIF A COURT TERME		
Encaisse	101 385 \$	108 382 \$
Dépôts à terme, au coût (note 4)	-	51 575
Débiteurs (note 5)	3 122 350	47 929
Frais payés d'avance	<u>13 461</u>	<u>2 417</u>
	3 237 196	210 303
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	<u>15 510</u>	<u>-</u>
	<u><u>3 252 706 \$</u></u>	<u><u>210 303 \$</u></u>
PASSIF		
PASSIF A COURT TERME		
Emprunts bancaires (note 7)	3 850 000 \$	200 000 \$
Créditeurs (note 8)	<u>339 384</u>	<u>543 089</u>
	4 189 384	743 089
SOLDE DU FONDS D'OPÉRATIONS	<u>(936 678)</u>	<u>(532 786)</u>
	<u><u>3 252 706 \$</u></u>	<u><u>210 303 \$</u></u>

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 9)

Pour le BLOC QUÉBÉCOIS



, Agente principale

BLOC QUÉBÉCOIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2004

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Bloc Québécois est un parti politique enregistré auprès du directeur général des élections du Canada en vertu de la *Loi électorale du Canada*.

Le 1^{er} janvier 2004 la loi C-24 modifiant la *Loi électorale du Canada* est entrée en vigueur. Cette loi apporte des changements importants aux dispositions de la *Loi électorale du Canada* relatives au financement politique. Entre autres, elle interdit aux personnes morales et aux syndicats de faire des contributions aux partis politiques enregistrés et limite les contributions faites par des particuliers, elle introduit le droit d'enregistrer les associations de circonscription et régit les transferts de biens, de services et de fonds entre le parti et les différentes instances reliées à ce dernier, soit les associations de circonscription enregistrées et non enregistrées et les candidats à une élection, à une investiture ou à une course à la direction. De plus, la loi modificative prévoit le versement d'allocations trimestrielles aux partis politiques enregistrés ayant obtenu un certain pourcentage du nombre de votes validement exprimés lors de l'élection générale précédente.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode d'amortissement linéaire et selon les taux indiqués ci-dessous.

	<u>Taux</u>
Mobilier de bureau	20%
Matériel informatique	25%
Améliorations locatives	durée du bail

Toutefois, les acquisitions individuelles de mobilier et d'équipement de bureau de moins de 5 000 \$ sont imputées aux résultats de l'exercice.

Campagnes de financement et d'adhésion

Les revenus découlant des campagnes de financement, d'adhésion et de renouvellement de cartes de membres sont enregistrés sur la base des encaissements.

3. FLUX DE TRÉSORERIE

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait pas de renseignements supplémentaires utiles pour la compréhension des flux de trésorerie de l'exercice.

4. DÉPÔTS À TERME

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Certificat de dépôt à terme, 2.25%, échéant le 19 mars 2004	-	5 112 \$
Certificat de dépôt à terme, 2.75%, échéant le 9 mai 2004	-	20 000
Certificat de dépôt à terme, 2.25%, échéant le 22 mai 2004	-	5 000
Certificat de dépôt à terme, 2.75%, échéant le 28 juin 2004	-	5 138
Certificat de dépôt à terme, 1.55%, échéant le 19 décembre 2004	-	15 300
Certificat de dépôt à terme, 1.5%, échéant le 29 décembre 2004	-	1 025
	<u>- \$</u>	<u>51 575 \$</u>

BLOC QUÉBÉCOIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2004

5. DÉBITEURS

	2004	2003
Directeur général des élections	2 978 599 \$	27 733 \$
Associations de circonscription enregistrées, intérêts 0% à 7%	57 402	-
Agents officiels, intérêts 0% à 7%	80 205	-
Candidat aux élections générales de 2000	-	18 000
Divers	6 144	2 196
	<u>3 122 350 \$</u>	<u>47 929 \$</u>

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2004		2003
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette
Améliorations locatives	<u>16 644 \$</u>	<u>1 134 \$</u>	<u>15 510 \$</u>
			<u>- \$</u>

7. EMPRUNTS BANCAIRES

En novembre 2003, le Bloc Québécois s'est vu autoriser une marge de crédit de 425 000 \$ sous forme de prêt à demande au taux préférentiel de la Caisse centrale majoré de 1%, échéant le 27 février 2004 et entièrement repayé en 2004 (un montant de 200 000 \$ était utilisé au 31 décembre 2003).

En juillet 2004, pour le financement des dépenses électorales, le Bloc Québécois s'est vu autoriser une marge de crédit de 3 700 000 \$, réduite à 3 200 000 \$ en novembre 2004, sous forme de prêt à demande au taux préférentiel de la Caisse centrale majoré de 1%, échéant le 1^{er} février 2005; un montant de 3 100 000 \$ était utilisé au 31 décembre 2004. Le prêt à demande est garanti par un transport des remboursements et des allocations annuelles versées au parti par le directeur général des élections ainsi que par les premiers 12% des sommes dues aux candidats en vertu de la *Loi électorale du Canada*. De plus, le parti s'est engagé à ne pas nantir à d'autres prêteurs les actifs du parti.

De plus, en novembre 2004, le Bloc Québécois s'est vu autoriser une marge de crédit d'exploitation de 1 000 000 \$ sous forme de prêt à demande au taux préférentiel de la Caisse centrale majoré de 1%; un montant de 750 000 \$ était utilisé au 31 décembre 2004. Le montant autorisé de cette marge de crédit diminue à 750 000 \$ le 1^{er} mai 2005, à 400 000 \$ le 1^{er} août 2005 et à 300 000 \$ à compter du 1^{er} novembre 2005. Le prêt à demande est garanti par une hypothèque mobilière sur les allocations annuelles dues par le directeur général des élections en vertu des articles 435.01 et 435.02 de la *Loi électorale du Canada*. De plus, le parti s'est engagé à ne pas nantir à d'autres prêteurs les actifs du parti.

En juin 2005, la marge de crédit d'exploitation a été renouvelée et son montant autorisé a été augmenté à 1 200 000 \$, décroissant à 500 000 \$ le 1^{er} février 2006 et à 300 000 \$ à compter du 1^{er} mai 2006 et jusqu'au prochain renouvellement. Les autres termes de la marge de crédit d'exploitation restent inchangés.

BLOC QUÉBÉCOIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2004

8. CRÉDITEURS

	2004	2003
Fournisseurs et frais courus	162 693 \$	202 480 \$
Associations de circonscription non enregistrées, sans intérêts	54 226	340 609
Associations de circonscription enregistrées, sans intérêts	40 184	-
Agents officiels, sans intérêts	82 281	-
	<u>339 384 \$</u>	<u>543 089 \$</u>

9. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Le Bloc Québécois a des engagements en vertu d'un contrat de location pour ses locaux expirant le 31 mai 2008 et d'un contrat de location de deux mois expirant le 30 juin 2005 pour des locaux additionnels. Les loyers exigibles totalisent 239 631 \$ et comprennent les versements suivants pour les prochains exercices : 2005, 79 575 \$; 2006, 66 230 \$; 2007, 66 230 \$; 2008, 27 596 \$.

De plus, en vertu de diverses ententes de location d'équipement et de services, le Bloc Québécois s'est engagé à des déboursés contractuels qui totalisent 50 966 \$ et qui comprennent les versements suivants pour les cinq prochains exercices : 2005, 10 597 \$; 2006, 10 231 \$; 2007, 10 046 \$; 2008, 10 046 \$; 2009, 10 046 \$.

10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Depuis l'entrée en vigueur de la loi C-24 modifiant la *Loi électorale du Canada*, seules les associations de circonscription qui se sont enregistrées peuvent accepter et encaisser des contributions pour leur propre compte et doivent les déclarer comme telles. Seuls les contributions et les frais d'adhésion et de renouvellement encaissés par le parti enregistré représentent un revenu pour le Bloc Québécois et doivent être déclarés par ce dernier.

Cependant, par décision du conseil général, les contributions et frais d'adhésion et de renouvellement de cartes de membres reçus par le Bloc Québécois sont entièrement crédités, à titre de redevances, au compte de l'association de la circonscription de résidence du donateur ou du membre, sauf si ce dernier l'exige autrement par écrit. De plus, des frais d'administration sont chargés par le Bloc Québécois aux associations de circonscription relativement aux adhésions et renouvellements de cartes de membres. Le conseil général a également décidé de porter ces crédits et charges au compte des agents officiels des candidats du parti plutôt qu'aux associations de circonscription pour la période de la campagne électorale 2004.

Au cours de l'exercice, le Bloc Québécois a conclu les opérations suivantes avec les associations de circonscription enregistrées et non enregistrées :

	2004	2003
Redevances	(583 020) \$	(1 149 435) \$
Frais d'administration (2\$ par carte) – cartes de membres	63 130	47 862
Factures diverses	85 238	37 094
Transferts aux associations de circonscription	502 413	17 508
Transferts reçus des associations de circonscription	(19 917)	-
Quotes-parts annuelles	-	785 941
Radiations de soldes de quotes-parts	-	(120 163)

BLOC QUÉBÉCOIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2004

10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

Au cours de l'exercice, le Bloc Québécois a conclu les opérations suivantes avec les agents officiels des candidats du parti :

	2004	2003
Redevances	(441 547) \$	- \$
Frais d'administration (2\$ par carte) – cartes de membres	6 590	-
Vente de matériel publicitaire et autres	919 596	-
Transferts aux agents officiels	929 115	-
Transferts reçus des agents officiels	(13 195)	-

De plus, des ententes ont été signées entre le Bloc Québécois et ses candidats à l'élection générale de 2004 et leurs agents officiels à l'effet que le parti conserverait une partie des sommes dues aux candidats en vertu de la *Loi électorale du Canada*. Le montant total conservé par le parti en vertu de ces ententes est de 679 880 \$; ce montant a été imputé aux revenus de l'exercice à titre de remboursement du directeur général des élections.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

Les emprunts bancaires portent intérêt au taux préférentiel de la Caisse centrale majoré de 1%. Par conséquent, les risques auxquels sont exposés les emprunts bancaires sont minimes.

Juste valeur

Les justes valeurs de l'encaisse, des débiteurs, des emprunts bancaires et des créditeurs correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

12. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice 2003 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de 2004.

BLOC QUÉBÉCOIS

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 décembre 2004

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
ADMINISTRATION		
Loyer	50 230 \$	43 645 \$
Assurances, taxes et permis	9 137	9 364
Téléphone	11 461	14 378
Location et entretien - équipement	13 793	18 696
Fournitures	25 843	25 302
Poste et messagerie	37 120	23 081
Déplacements	1 881	2 157
Mobilier et équipement de bureau	19 227	291
Informatique	23 328	14 049
Honoraires professionnels	47 970	36 942
Intérêts et frais bancaires	12 795	14 797
Divers	9983	6058
Amortissement - améliorations locatives	1 134	-
	<u>263 902 \$</u>	<u>208 760 \$</u>
PLANS D'ACTION		
Campagne de financement	65 961 \$	53 696 \$
Tournées politiques	6 058	2 480
Forum jeunesse	34 078	14 938
Fonds conjoncturel	68 800	16 882
Commission politique	8 112	7 738
	<u>183 009 \$</u>	<u>95 734 \$</u>
COORDINATION		
Congrès plénier	- \$	165 618 \$
Conseil général	21 825	42 824
Direction politique et administrative	34 932	36 193
Personnel politique	86 794	75 884
	<u>143 551 \$</u>	<u>320 519 \$</u>
ÉLECTIONS GÉNÉRALES		
Revenus		
Remboursement du directeur général des élections	3 384 399 \$	- \$
Charges		
Dépenses électorales	4 511 087	-
Dépenses électorales non remboursables	77 581	-
Intérêts sur emprunt bancaire	83 986	-
Dépenses pré-électorales	671 097	-
	<u>5 343 751</u>	<u>-</u>
	<u>(1 959 352) \$</u>	<u>- \$</u>